

4. Toutes les valeurs détenues par le fonds sont des valeurs spéciales non négociables d'un terme de 20 ans et portant intérêt à des taux équivalents, au moment de l'achat, au rendement minimum jusqu'à échéance de toutes les obligations négociables du gouvernement du Canada, dont l'échéance est de vingt ans ou plus.

5. L'utilisation des fonds investis par le fonds d'investissement du Régime de pensions du Canada dans les titres provinciaux est laissée à la discrétion de chaque province.

6. Les fonds mis à la disposition du gouvernement fédéral par l'entremise du fonds d'investissement du Régime de pensions du Canada sont utilisés aux fins générales du gouvernement canadien.

[Français]

PORTNEUF—QUESTION RELATIVE AUX TRAVAUX D'HIVER EXÉCUTÉS DANS LES PAROISSES ET VILLES

Question n° 740—M. Godin:

Durant l'existence de la Loi relative aux travaux d'hiver, quels montants ont été octroyés à chacune des paroisses et villes de la circonscription de Portneuf, selon la nouvelle délimitation électorale?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):

Municipalités	Contributions fédérales, de 1958-1959 au 21 novembre 1968 (certaines réclamations en suspens)
Bélaïr	107,109.48
Cap-Santé	3,640.31
Charlesbourg-Ouest	26,144.67
Donnacona	76,846.93
Duburger	36,322.35
Fossambault sur le Lac	2,428.53
Lac-Sergent	8,640.30
Lac-Saint-Charles	146,751.66
L'Ancienne-Lorette	36,507.55
Les-Saules	107,724.98
Loretteville	214,956.36
Neufchâtel	107,541.11
Neuville	1,745.79
Notre-Dame-des-Laurentides	36,043.97
Notre-Dame-de-Lorette	188,845.25
Pointe-aux-Trembles	30,768.62
Rivière-à-Pierre	13,607.32
Saint-Augustin-de-Desmaures	15,490.45
Sainte-Catherine	73,814.75
Saint-Émile	177,233.19
Saint-Gabriel-de-Valcartier	7,691.49
Saint-Gabriel-Ouest	42,038.17
Saint-Léonard-de-Portneuf	2,089.05
Shannon	32,050.10
Stoneham and Tewkesbury	3,988.93
Val-Saint-Michel	54,173.20

[L'hon. M. Benson.]

[Traduction]

LE RAPPORT SUR L'AÉROPORT RÉGIONAL DE VICTORIAVILLE (QUÉ.)

Question n° 748—M. Fortin:

Quand sera déposé le rapport du groupe d'étude qui travaille sur la possibilité de l'aménagement d'un aéroport régional à Victoriaville?

L'hon. Paul T. Hellyer (ministre des Transports): Des études d'ordre économique et technique ont été autorisées en vue de permettre la préparation de l'avant-projet et la détermination du coût d'un aéroport de façon qu'on puisse établir si le gouvernement fédéral serait justifié de fournir de l'aide à la ville de Victoriaville pour l'aménagement d'un aéroport local. Ces études ont été entreprises sur la demande des municipalités de Victoriaville, de Plessisville, d'Arthabaska, de Daveluyville, de Princeville et de Warwick, qui ont accepté les conditions auxquelles l'aide du gouvernement fédéral peut être fournie pour l'aménagement d'un aéroport.

L'étude technique ne sera pas terminée avant l'été prochain et il n'y a actuellement rien de prévu au sujet de la déposition de ces rapports lorsqu'ils seront terminés.

LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE DU CONSEIL DU TRÉSOR

Question n° 749—M. Howard (Skeena):

1. Les services du gouvernement présidés par le président du Conseil du Trésor publient-ils des documents tels que nouvelles, exposés et communiqués à la presse et, dans l'affirmative, combien de ces documents ont été publiés depuis le 1^{er} juillet 1968?

2. Quel a été le coût de a) l'impression des entêtes ou des couvertures, b) la dactylographie des stencils, c) la mimeographie ou autre genre de polycopie, d) l'assemblage des feuillets et du brochage, e) la confection des adresses et la mise à la poste desdits documents?

3. Pour ce qui est du papier utilisé dans la préparation desdits documents, a) quelle en est la qualité, b) quelle quantité a été utilisée et quel en est le coût?

4. A combien évalue-t-on le nombre d'heures-homme requis pour rédiger, produire et diffuser ces documents?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): En ce qui regarde le secrétariat du Conseil du Trésor: 1. Oui; 15.

2. a) \$29.07; b) \$98.44; c) \$586.03; d) \$96.47; e) \$152.66.

3. a) 40M, Bord n° 7; b) 45,500 feuilles; coût \$193.38.

4. 75 (estimatif).

LE DÉLAI DANS LA PRODUCTION DE «DEUTERIUM OF CANADA LIMITED»

Question n° 758—M. Harries:

1. Lors de la conclusion du premier contrat entre l'Énergie atomique du Canada Ltée et Deuterium of Canada Limited, le 27 février 1964, pour quelle date approximative a-t-on prévu l'entrée en production de l'usine d'eau lourde que devait construire Deuterium of Canada Limited?

2. La prévision formulée par Deuterium of Canada Limited, qui figure dans le compte rendu de